



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER

Centre ville 1^{ère} AG du jeudi 30 mai 2013

Pierre TRAPIER, maire présente les élus référents du conseil de quartier « Centre ville » : Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint, Thierry LECOMTE et Sabine TAULEIGNE, conseillers municipaux ainsi que le Directeur des services techniques : Grégory Mikolajczak, le Chef de service du secteur Démocratie Participative : Amandine Montoro, accompagnée d'Hélène Faure, secrétaire et le Directeur de cabinet : Cyrille Bernardin.

Il explique le fonctionnement de la démocratie participative. L'objectif est de faire participer pleinement tous les habitants à la vie de leur quartier. C'est une expérience de démocratie locale pour traiter de questions proches... concrètes... quotidiennes... et c'est contribuer à tisser du lien social et participer au dynamisme de la ville.

Le Conseil de quartier est un lieu de co-élaboration et d'accompagnement de projets collectifs de la municipalité avec les habitants. C'est une force de propositions intéressant le conseil ou la ville.

Il est l'interface entre la Mairie et les citoyens. Il se charge de faire remonter les demandes du quartier vers le Cabinet du Maire qui traite avec les élus et les services techniques

Chaque portois intéressé par la vie de sa ville peut participer au conseil de son quartier. Tous les sujets peuvent être abordés, à l'exception des problèmes entre personnes ou relevant de la sphère privée.

Le Bureau se réunit de façon régulière, à son propre rythme pour traiter des questions en cours. Les élus municipaux résidants sur le quartier participent aux réunions mais n'ont pas le droit de vote.

Le Conseil peut organiser une assemblée générale des habitants quand il le souhaite. Le Bureau peut décider d'une assemblée générale qui réunit tous les habitants du quartier. Les coordonnées des membres du Bureau sont communiquées aux habitants du quartier.

Il élabore son bulletin, aussi régulièrement que possible. Son coût est pris en charge par la municipalité et les habitants organisent la diffusion.

Une fiche de liaison établie par le conseil de quartier permet de faire le lien entre les habitants et les élus. Il peut émettre un avis en fonction des demandes. Le délai de réponse est de 15 jours à un mois.

Les services municipaux sont impliqués si nécessaire pour apporter un point de vue technique sur la faisabilité d'un projet par exemple. Un(e) adjoint(e) au maire, un technicien de la mairie peut participer à la réunion à la demande du conseil.

Les Conseils de quartier ont la possibilité de communiquer entre eux. L'objectif est de ne pas se refermer sur sa rue. C'est aussi de travailler de façon transversale... (*Réunion sur le budget par exemple*).

Une association des Conseils de quartier a été créée en juin 2012 et a pour but la coordination, le soutien et l'appui logistique aux projets initiés par les Conseils de quartier, de manière individuelle ou collective.

Diverses questions ont été par le public. Notons en particulier celles concernant le périmètre du centre-ville ou le fonctionnement d'un conseil de quartier : ***Que va devenir l'école maternelle Jean Moulin ?*** Réponse : A ce jour, rien n'a été défini. ***Où se tiendront les réunions de quartier ?*** Réponse : Les salles communales et les salles de réunions sont à disposition du Conseil, il suffit d'en faire la demande au service. Enfin, une habitante signale le passage trop étroit du trottoir avec une poussette dans le secteur de la pitchouline en direction de la rue Jean Jaurès.

Pour faire vivre le Conseil de quartier, il faut un bureau et une mixité sociale. Les personnes qui souhaitent intégrer le bureau sont invitées à le noter sur la fiche de présence. D'autres personnes peuvent s'y rajouter en cours d'année. A l'issue de la réunion, 15 personnes ont décidé d'intégrer le bureau du conseil de quartier. Ils se retrouveront dans les prochains jours pour décider de la réalisation d'un « 4 pages » et d'un questionnaire, distribués à l'ensemble du quartier, relatant, en outre, la composition du bureau. Ils procéderont également à l'élection d'un ou deux animateurs du conseil de quartier « centre ».

Le maire remercie l'ensemble des personnes présentes ce soir. Il invite les citoyens à se retrouver autour d'un apéritif convivial.